



## **PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)**

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet aux ministères et aux organismes d'afficher un avis pendant au moins quinze jours civils, pour faire savoir à la collectivité des fournisseurs qu'il a l'intention d'attribuer un marché de biens, de services ou de construction à un entrepreneur sélectionné d'avance. Si aucun autre fournisseur ne soumet pendant la période d'affichage de quinze jours civils un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, les exigences de la politique en matière de concurrence sont satisfaites. Une fois que les fournisseurs qui n'ont pas été retenus sont informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répondait pas aux exigences précisées dans le PAC, le marché peut être octroyé en vertu des pouvoirs d'approbation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électroniques.

Si des fournisseurs potentiels soumettent un énoncé des capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et que celui-ci répond aux exigences établies dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit procéder à un processus d'appel d'offres complet, soit par l'entremise du service électronique d'appels d'offres du gouvernement, soit par les moyens traditionnels, pour accorder le contrat.

**Nom de l'agent de négociation des marchés :** Ryan Bent  
**Numéro de téléphone :** 780-495-4320  
**Courriel :** [ryan.bent@canada.ca](mailto:ryan.bent@canada.ca)

## **TITRE DESCRIPTIF**

Stratégie de gestion de l'eau et des terres dans les Prairies – Rapport d'hydrologie et définition des enjeux et des priorités

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Les changements environnementaux ont une incidence sur les ressources en eau et en terres dans les Prairies. Les experts prédisent une plus grande volatilité du climat – plus de conditions climatiques extrêmes, des sécheresses plus longues et des inondations localisées plus graves. Pour aider à relever ces défis, on a réservé à DEO, dans le budget de 2019, une somme pouvant aller jusqu'à un million de dollars afin d'élaborer une stratégie de gestion des eaux et des terres dans les Prairies. Cette stratégie sera élaborée conjointement avec des partenaires autochtones, des gouvernements provinciaux, des dirigeants municipaux, des producteurs agricoles, l'industrie, le milieu universitaire et des groupes sans but lucratif. Elle sera également orientée par un examen des initiatives fédérales et provinciales actuelles et précédentes visant à améliorer la sécurité de l'eau, la résilience et la préparation aux urgences.

## **EXIGENCES/RÉSULTATS**

En vue de comprendre les enjeux en matière de gestion de l'eau et des terres et de formuler des recommandations éclairées pour l'ensemble des Prairies, DEO a besoin des services d'une entreprise possédant une expertise dans l'élaboration de rapports d'hydrologie de référence, ainsi qu'une expérience considérable de collaboration avec des partenaires et des intervenants pour soutenir l'élaboration de stratégies de gestion durable de l'eau et des terres, y compris en ce qui a trait à la définition de possibilités, de priorités, d'enjeux et de défis précis.



## **IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR**

**Nom de l'entrepreneur :** WaterSMART Solutions Inc.  
**Adresse :** 605 839 5<sup>th</sup> Avenue SW  
**Ville :** Calgary  
**Pays :** Canada

## **RAISON DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ À CET ENTREPRENEUR**

L'entrepreneur susmentionné a participé au Sommet sur l'eau des Prairies qui a eu lieu à Regina en juin dernier et a ainsi acquis une compréhension approfondie des objectifs de DEO, ce qui l'aidera à élaborer un rapport de haute qualité qui répond aux attentes de DEO. Parce qu'il maîtrise déjà ces connaissances, l'entrepreneur est exceptionnellement bien positionné pour réaliser le travail demandé dans l'échéancier prévu, ce que d'autres entreprises sont peu susceptibles d'être en mesure d'accomplir.

L'entrepreneur a aussi en place une équipe hautement qualifiée de scientifiques spécialistes de l'eau, de spécialistes des politiques et de facilitateurs qui possèdent une fine compréhension de l'hydrologie de la région.

Enfin, la crédibilité et la réputation de l'entrepreneur auprès des gouvernements provinciaux et des autres partenaires sont essentielles pour que des informations pertinentes et utiles soient acheminées à DEO pour appuyer l'élaboration par le Ministère d'une stratégie de gestion de l'eau et des terres dans les Prairies.

## **COÛT ESTIMATIF**

La période de marché sera du 5 décembre 2019 au 31 mars 2020. La valeur totale du marché est estimée à 100 000 dollars (taxes incluses).



## **ACCORDS COMMERCIAUX APPLICABLES ET RAISONS DE L'APPEL D'OFFRES LIMITÉ APPLICABLE**

L'Accord de libre-échange nord-américain, l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce et l'Accord sur le commerce intérieur permettent à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer un appel d'offres en vertu de l'alinéa 10.2.8b) de la [Politique sur les marchés](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor.

L'alinéa 6d) du *Règlement sur les marchés de l'État* permet à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer un appel d'offres.

## **DATE ET HEURE DE CLÔTURE DE LA RÉCEPTION DES RÉPONSES DES FOURNISSEURS CONTESTANT LE CONTRAT : 14 H, HNR, LE 5 DÉCEMBRE 2019.**

La présente vise à vous informer que le gouvernement compte demander une soumission à l'entreprise susmentionnée et négocier un contrat avec elle.

Si vous désirez présenter une réponse écrite démontrant que vous êtes en mesure de satisfaire à cette demande, vous devez le faire au plus tard à la date et à l'heure de clôture indiquées ci-dessus. Comme cette procédure doit être effectuée en temps opportun, les réponses reçues après la date de clôture susmentionnée ne seront pas retenues. La Couronne se réserve le droit de ne pas ouvrir cette passation des marchés à la concurrence.

Les réponses reçues au plus tard à la date de clôture seront considérées à la seule fin de déterminer s'il y a lieu ou non de recourir à un processus concurrentiel de passation des marchés. Les documents fournis seront utilisés par la Couronne aux fins d'évaluation technique uniquement et ne doivent pas être interprétés comme une demande de soumissions concurrentielle. Votre réponse écrite doit contenir suffisamment de preuves (p. ex. des spécifications, des données techniques, des dessins ou toute autre preuve) pour démontrer clairement que le produit ou service que vous offrez peut satisfaire à cette demande.

Les fournisseurs qui ont présenté une réponse seront avisés par écrit de la décision de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada de poursuivre le processus non concurrentiel de passation des marchés ou de recourir à une invitation à soumissionner en régime de concurrence.

Si vous avez des questions concernant cette demande, veuillez communiquer avec l'agent de négociation des marchés mentionné ci-dessus. Le numéro de dossier de l'industrie, le nom de l'agent de négociation des marchés et la date de clôture du PAC doivent figurer à l'extérieur de l'enveloppe en lettres moulées ou, dans le cas d'une transmission par télécopieur, sur la page couverture.